

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Dispositif service civique - Lutte fracture numérique santé Question écrite n° 14159

### Texte de la question

M. Belkhir Belhaddad appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la mobilisation du dispositif service civique au service de la lutte contre la fracture numérique dans le domaine de la santé. En effet, le plan « Santé 2022 » prévoit un important effort concernant l'appropriation des outils numériques par les patients, pour les rendre pleinement acteurs de leur parcours de soins. Les échéances sont proches, avec la mise en œuvre du dossier médical partagé. Aussi, il souhaite savoir s'il est prévu ou envisageable de mobiliser des jeunes engagés dans un service civique pour, aux côtés de structures d'éducation pour la santé ou de centres pluridisciplinaires de santé, voire d'hôpitaux de proximité, familiariser les personnes les plus démunies ou éloignées de l'usage du numérique, à la maîtrise des outils et des informations qui les concernent.

### Texte de la réponse

Le développement du numérique dans le secteur de la santé est un axe majeur du plan Santé 2022 qui fait l'objet d'une attente forte des patients comme des professionnels de santé. À l'horizon 2022, tout usager du système de santé doit disposer d'un espace numérique personnel. La mise en place de ces nouveaux services doit nécessairement être accompagnée afin de permettre leur appropriation par tous. Les volontaires en engagement de service civique, effectuent de nombreuses missions visant à faciliter l'usage de services numériques au sein des services publics comme auprès des associations. Ils pourraient utilement être mobilisés dans le cadre des actions du plan Santé 2022. Dans le cadre du renouvellement de l'agrément de service civique des ministères sociaux, qui doit intervenir en mai 2019, des missions d'engagement de service civique sur ce thème pourraient donc être envisagées.

#### Données clés

Auteur: M. Belkhir Belhaddad

Circonscription: Moselle (1re circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14159

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>13 novembre 2018</u>, page 10102 Réponse publiée au JO le : <u>1er janvier 2019</u>, page 12415